

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**REPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

**DEPARTEMENT  
DU  
GARD**

<i>Nombre de membres</i>	
<i>Afférents au Conseil Municipal</i>	<i>En exercice</i>
19	19
<i>Présents</i>	<i>Qui ont pris part au vote</i>
17	19

CD

*Date de la  
convocation*  
**24 juillet 2020**

*Objet de la  
délibération*

**TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT  
POUR  
L'ACCESSIBILITE  
DE LA MAIRIE  
---000---  
AUTORISATION  
DE  
DEPÔT  
D'UNE  
DECLARATION  
PREALABLE  
DE  
TRAVAUX**

<i>Délibération Affichée le</i> <b>- 3 AOUT 2020</b>
<i>Transmise en Préfecture le</i> <b>- 3 AOUT 2020</b>

**SEANCE DU 30 JUILLET 2020**

**DELIBERATION N° 16  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le trente juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- ✘ Mme GONZALVO Vanessa qui a donné procuration à Mme MATHIEU Karine.
- ✘ M. ZAMBUJO Alain qui a donné procuration à M. DIAZ Patrick.

Mme PERROTIN Karine a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire :

- ✘ informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de déposer une déclaration préalable de travaux en Mairie pour réaliser les travaux d'aménagement pour l'accessibilité de la Mairie - réaménagement de l'entrée et de l'accueil.
- ✘ demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer cette déclaration préalable de travaux au nom et pour le compte de la commune, ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation de travaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme

Vu le projet d'aménagement pour l'accessibilité de la mairie, réaménagement de l'entrée et de l'accueil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :  
- 19 voix pour

**AUTORISE** le Maire à déposer et à signer la déclaration préalable de travaux au nom et pour le compte de la commune, ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation de travaux.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire.  
MAZAUDIER Jean-Claude.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20200730-DE16-30JUIL2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/08/2020

Affichage : 03/08/2020

